

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 65 (1957)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Quelques traces des de La Sarraz en Hollande  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-50206>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques traces des de La Sarraz en Hollande <sup>1</sup>

Les rapports entre la Hollande et le Pays de Vaud se sont exercés dans plus d'un domaine.

De nombreux soldats vaudois furent au service des Provinces Unies, et sur cinquante généraux suisses que comptèrent ces armées, une douzaine furent des Vaudois.

Les rapports religieux ne furent pas moins actifs. Bastion du calvinisme puis de la tolérance, la Hollande suivit de près l'affaire du *Consensus* et accueillit avec faveur le philosophe J.-P. de Crousaz. L'Académie de Lausanne fournit des pasteurs aux paroisses wallonnes des Pays-Bas, comme David Tavel, Gabriel Mingard, David Levade, Isaac Secretan.

Aux universités de Groningue ou de Leyde plusieurs Vaudois poursuivirent leurs études et de nombreux médecins prirent leurs grades.

Si la Hollande nous a donné en M<sup>me</sup> de Charrière, née Belle de Tuyll, l'auteur des *Lettres écrites de Lausanne*, nous avons fourni à la cour du stathouder le peintre Bolomey, et plusieurs diplomates : Frédéric Tavel, longtemps directeur de la correspondance étrangère, Baud, gouverneur de Java, ou un Burnand qui gouverna la province de Groningue, comme un Constant de Rebecque celle des Deux-Flandres. Enfin dans le commerce et la banque et aux colonies néerlandaises, plusieurs de nos compatriotes firent de fructueuses carrières.

Quelques familles hollandaises se sont établies chez nous, des van Berchem, van der Muelen, van Muyden, de Groote, Alblas. Des Vaudois ont fait souche aux Pays-Bas. Un de Senarclens-Grancy y fut anobli par Guillaume I<sup>er</sup>. Une branche des Constant de Rebecque est fixée à la Haye comme des Bolomey ou des Baud.

---

<sup>1</sup> Communication présentée à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie le 24 novembre 1956 à Lausanne.

Et il y eut les de La Sarraz ou Delasarraz.

On cherche en vain leur mention dans le *Livre d'or des familles vaudoises* ou dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, mais le *Dictionnaire historique vaudois* ne les oublie pas ni l'*Armorial vaudois* de Galbreath.

Ces Delasarraz étaient bourgeois de Cossonay où ils sont mentionnés en 1474. Ils n'ont pas de rapport avec les dynastes de ce nom. C'est un nom d'origine. On le trouve orthographié de manières diverses : ainsi de Lazara ou en un mot Delasaraz, ou Delasarraz ou de La Sarraz.

En 1663 un Abraham-Pierre-Georges de La Sarraz était secrétaire de Cossonay et il avait épousé Marguerite Gleyre. Leur fils Georges-Louis entra à l'Académie de Lausanne en 1684 et en 1694 il est impositionnaire. L'année suivante il est ministre de camp d'un régiment suisse au Piémont. Puis il passe comme aumônier de troupes hollandaises. En 1705 il épouse à Rotterdam Madeleine Basnage, fille unique de Jacques Basnage, seigneur du Franquesnay et pasteur à la Haye, et qui comme son père et ses frères joua un rôle important dans le protestantisme français. Jacques Basnage, réfugié en Hollande après la Révocation, y jouissait d'un grand crédit et il eut même une influence politique marquée. Puis on trouve de La Sarraz aumônier de l'Arnold-Jost van Keppel, premier comte d'Albemarle. En 1709, il est à Tournai. Dans une étude de Mr le professeur Meyhoffer sur *L'Eglise de la Barrière à Tournai et ses pasteurs*<sup>1</sup>, son rôle est signalé.

Chargé des cultes de la garnison, il voue aussi ses soins à des civils. Dès son arrivée il se mit à la recherche des protestants qui avaient pu secrètement conserver leur foi réformée ; il avait été surpris de leur nombre. Aussitôt il demande à son beau-père d'intercéder auprès du Conseil d'Etat des Provinces-Unies afin que fussent envoyés des bibles, des psautiers, des écrits apologétiques. Le Conseil chargea Basnage de l'achat et de l'expédition d'ouvrages dont le pasteur fit sage distribution. Le 31 octobre 1710 le Conseil offrait à l'église récemment installée un service de Sainte-Cène en argent.

---

<sup>1</sup> *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1956.

De La Sarraz, dit de Lazara, premier pasteur de Tournai, n'y demeura que quelques mois, mais son court ministère paraît fort actif. Il eut même à s'occuper d'une affaire assez grave. Une jeune fille, Marguerite Pajon, avait été de force enfermée dans un couvent. Fille d'un médecin de Blois, huguenot et décédé, elle avait été arrêtée alors qu'elle traversait Tournai pour se rendre en Hollande. Mise aux Ursulines, elle avait été induite à faire profession de catholicisme, puis pressée de prononcer ses vœux. En février 1687 elle était devenue sœur Bonaventure. Mais elle guettait l'occasion de s'évader. Un jour elle escalada un mur et on la retrouva sur le toit de la sacristie. Lorsque Tournai fut occupée par les troupes hollandaises, la famille Pajon, qui avait pu passer en Hollande, obtint des Etats généraux un ordre de la faire sortir du couvent. Elle vécut dès lors à Amsterdam pensionnée par les Hollandais. Le 4 janvier 1710 de La Sarraz quitte Tournai, comme l'attestent les comptes de la ville : « au sieur de Lazara prêchant de la garnison pour cinq mois de son logement et ustensile, finis le dernier décembre dix-sept-cent-neuf a été payé par ordre et quittance la somme de soixante florins, treize patt. et quatre deniers. »

Il quittait le ministère pastoral pour devenir conseiller militaire de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, le père du fameux maréchal de Saxe et de trois cent cinquante et un autres enfants. Que fit notre conseiller militaire auprès de ce souverain prolifique, je l'ignore. Vers 1725 on le trouve à Paris où il perd sa femme en 1728. En 1736 il habite encore cette ville.

Georges-Louis de La Sarraz eut cinq enfants.

L'aîné, Jacques, qui signa Delasarras du Franquesnay, titre hérité de son grand-père Basnage à la mort de celui-ci en 1725, se convertit au catholicisme à 27 ans, en présence d'Antoine Lauzy, curé de l'église Saint-Jacques, et entre les mains de Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, archevêque de Paris, comme l'atteste le certificat d'abjuration d'hérésie, établi par le vicaire-général Guillaume de Romigny le 23 novembre 1732, « haeresim quam antea profitebatur ejurasse fidei Catholicae Apostolicae et Romanae professionem, juxta formam ab Ecclesia praescriptam emisisse, ipsumque a vinculo excommunicationis solutum quo propter dictam haeresim ligatus erat, in Ecclesiae Catholicae communionem receptum fuisse. » Cette abjuration

fit quelque bruit dans la famille du néophyte. Deux des frères du converti en profitèrent pour adresser une requête au Lord Chancelier d'Angleterre, Charles lord Talbot, pour obtenir sa part dans l'héritage de leur grand-mère, la veuve de Jacques Basnage, née Suzanne Dumoulin, qui avait testé en faveur de ses petits-fils, comme nous l'apprennent les *Mémoires de la société huguenote de Londres* <sup>1</sup>.

En juin 1736. Jacques Delasarraz, seigneur du Franquesnay, écuyer, est contrôleur du Dixième aux élections de Caudebec du Monvilliers, et domicilié à Caudebec. En septembre de la même année il est chez son père, rue de l'Echarpe, paroisse de Saint-Paul à Paris. Puis on perd ses traces.

Le deuxième fils, Arnold-Jost, filleul du comte d'Albemarle, mourut enfant. Le troisième, Henri, devint soldat. Né à la Haye en 1709 et mort célibataire en 1765, il fit partie de 1735 à 1738 du régiment Orange Friedland. En 1747 il est capitaine-commandant dans les Gardes suisses, puis il devint colonel. Il fut très lié avec son camarade Constant d'Hermenches, qui dans ses lettres à Belle de Tuyll, la future M<sup>m</sup>e de Charrière, parle souvent de lui <sup>2</sup>. D'Hermenches était de caractère difficile et dans la même épître où il vante l'amitié fidèle de La Sarraz depuis quinze ans, il le soupçonne de critique désobligeante : « Je le vois, belle Agnès, vous aviez causé de moi avec La Sarraz qui tout en protestant qu'il me met au premier rang, ne peut s'empêcher dans toutes les occasions de bavarder à mon désavantage, et cela par un contrecoup de sentiments difficiles à rendre, mais que j'ai démêlé. Je l'ai pris sur le fait cette année ; un ami assez généreux pour m'avertir qu'il se lâchait à mon sujet et pour me permettre de le nommer, si cela était nécessaire, m'avait autorisé à lui remontrer ses torts. En réponse de reproches qu'il me faisait sur mon silence, il m'a envoyé une apologie immense, facile à réfuter par les faits. Cela l'a mis mal à son aise. Il ne m'a plus écrit : sa confusion s'est peut-être tournée en rancune et combien n'aura-t-il pas été soulagé de se dégonfler vis-à-vis de quelqu'un de crédule et de prévenu en ma faveur,

---

<sup>1</sup> Proceedings of the Huguenot Society of London, vol. IX, London 1909.

<sup>2</sup> Voir PHILIPPE GODET, *Madame de Charrière et ses amis*, Genève 1906 ; CHARLOTTE CONSTANT DE REBECQUE ET DOROTHE BERTHOUD, *Les mariages manqués de Belle de Tuyll*, Lausanne 1940.

comme vous, et qui n'aura pas voulu témoigner qu'il me connaissait assez pour me défendre. J'aime tendrement La Sarraz comme on aime une maîtresse vicieuse et infidèle. Il a le plus joli esprit du monde, une bonhomie relevée, point de fiel dans le cœur, bien des connaissances et beaucoup d'aménité dans le caractère. Mais c'est l'être de l'univers le moins sûr dans ses jugements, ses affections et ses démonstrations d'amitié, futile et indiscret au delà de ce qu'il est permis à un homme de l'être. Je parie à tout hasard qu'à la première entrevue, je lui fais mettre votre *Noble* en pièce.»

*Noble* était le titre d'un conte que la jeune fille venait de publier et qui avait fait scandale, car elle y présentait la satire des préjugés et de l'orgueil de sa caste. Et La Sarraz, à qui elle l'avait fait lire, lui avait assuré : « Je voudrais l'avoir écrit. »

Belle de Tuyll ne manque d'ailleurs pas une occasion d'assurer d'Hermenches des sentiments d'amitié de La Sarraz à son égard. Du reste, si leur amitié avait ses ombres, elle était réelle. D'Hermenches se fiait à son goût, quand il lui assurait que telle dame était une pimbêche. Il était fier de lui avoir fait prendre pour du vrai Voltaire mille vers tragiques qu'il avait fabriqués en six jours. Et il aimait son esprit parfois osé. « J'ai soupé hier chez M<sup>me</sup> votre sœur, son mari le voulait absolument. Il y avait La Sarraz et Obdam, je lui fis la plaisanterie de dire que c'était une convocation de roués. Ce souper allait devenir languissant : je fis force de voiles, on s'anime. La Sarraz, qui tout compté est l'homme le plus agréable de La Haye, tombe dans des propos de chaise percée, car c'est le pivot ordinaire de ses gaîtés, par un pli pris près de la princesse royale (nièce de Frédéric le Grand), quand on eut un peu ri, je poussai les propos sur de bonnes choses : on parla littérature, mœurs, maladies, mort ; on revint aux choses plaisantes, et toujours La Sarraz dans son pot. Votre sœur riait des ordures mais rougissait de colère des équivoques. Tout cela m'était intéressant, parce que c'est votre sœur. On but à votre santé, j'en demandai la permission à votre sœur, elle rougit. Enfin je levai l'assemblée. Le colonel Prévost, grand hâbleur de son métier, mais très bon homme, n'eut pas un mot à dire.»

Quant à Belle de Tuyll, elle appréciait la gentillesse de La Sarraz qui lui procurait des lectures audacieuses. « Ne pour-

riez-vous pas, écrit-elle à son frère Ditie, demander à La Sarraz les livres qu'il devait acheter pour moi? Demandez-les lui mystérieusement: ce sont des Rabelais...» Elle discute avec lui de sujets parfois graves. « La Sarraz me disait l'autre jour : *Quand on me dira que vous vous mariez je serai fort surpris. et si vous vous mariez uniquement par goût, sur vos propres idées, sans être déterminée par les circonstances et par les avantages d'un établissement, votre mari sera un être si curieux que je ferai très bien cinquante lieues pour le voir.* Je lui dis qu'il avait raison et que cet homme en vaudrait la peine...»

Et quand en avril 1765, La Sarraz meurt subitement, frappé d'apoplexie, elle l'annonce à leur ami commun : « Qui l'aurait cru, quand nous l'entendions plaisanter, que bientôt tout serait dit et que nous ne le reverrions plus? J'ai été frappée et touchée de cette mort subite. Moi qui tiens pour l'immortalité, je suis en peine de que fait actuellement son âme, dans l'autre monde, où il n'a plus de princes à amuser, plus de pots de chambre, plus de ridicules, plus de barons; il y a des gens qui ne semblent faits que pour vivre et d'autres qui semblent faits pour mourir; par malheur la mort est faite pour tous.»

Plus de barons... Belle de Tuyll fait-elle allusion à la prétention de La Sarraz de l'être? Comme d'autres membres de sa famille il croyait descendre des nobles La Sarraz; et on le confondit parfois avec des représentants de la famille des de Gingins-La Sarra, d'autant plus qu'à la même époque des de Gingins-La Sarra servaient aussi en Hollande, ainsi le baron Amédée-Philippe, qui épousa une Sarrasin de Bâle, veuve du pasteur Wettstein, prédicateur à la cour d'Angleterre, et son cadet Charles, qui quitta la Hollande en 1765 pour devenir bailli de Gottstadt, succéda à son aîné comme baron de La Sarraz, dont il restaura le château et fut le dernier trésorier du Pays de Vaud.

Si le benjamin des fils de Georges-Louis de La Sarraz, Louis, mourut à 17 ans dans un naufrage entre Altona et Amsterdam, le quatrième, Pierre-Louis, fit une carrière militaire. Né à La Haye en 1711, il entra au service de l'Etat en 1733 et devint colonel d'infanterie. Il mourut à Breda en 1757. De son mariage avec Amélie-Philippine-Charlotte de Bada du Jardain, fille de l'écuyer Jean-Charles-François et de Philippine-Jacqueline Martin, il eut sept enfants et non quatorze comme on l'a dit, dont six fils,

qui tous, nés à Breda et baptisés dans l'église wallonne de cette ville, ont eu des parrains et marraines qui nous renseignent sur les relations de leur famille. Le colonel Henri de La Sarraz est parrain de deux de ses neveux, et le colonel de cavalerie, puis général-major, de Sadouville de deux autres garçons. Parmi les marraines on trouve M<sup>me</sup> de Bada, la grand-mère, M<sup>me</sup> Henriette Sandoz, née de Bada, et femme du colonel Claude Sandoz, qui devint lieutenant-général commandant de La Haye lors des troubles de 1785, M<sup>me</sup> de Sadouville, et par deux fois Son Altesse Sérénissime Madame la princesse douairière de Hesse, Elisabeth, née comtesse de Styrum.

De l'aîné des fils de Pierre-Louis de La Sarraz on ne sait pas grand-chose, sinon que, né en 1741, il était lieutenant en 1766, capitaine en 1767, qu'il épousa à Groningue en 1777 Juliana de Mohr, et qu'il habitait à Corvoden en 1794.

De plusieurs de ses frères, la généalogie des de La Sarraz, publiée en 1910 dans le bulletin de la société de généalogie et d'héraldique « Le Lion néerlandais »<sup>1</sup> donne seulement la date de naissance. La notice ajoute que probablement ils quittèrent la Hollande pour s'établir peut-être en Suisse. A ce propos la *Chronique de la ville de Cossonay* signale qu'en septembre 1768 le Conseil de cette commune reconnut la bourgeoisie des enfants de Pierre de La Sarraz, colonel d'infanterie en Hollande. Une tradition erronée a prétendu que Cossonay décerna alors une bourgeoisie d'honneur à la veuve de Georges-Louis et à son fils Pierre ; ce qui aurait été quelque peu difficile puisque Pierre était mort en 1757 et que sa mère était décédée depuis quarante ans, et elle ne fut jamais veuve, son mari lui ayant survécu. Que devinrent ces de La Sarraz reconnus bourgeois de Cossonay ? Ne firent-ils que passer dans leur pays d'origine ? Je ne sais<sup>2</sup>.

Nous sommes mieux renseignés sur le benjamin de la famille, Albert-Marie-Jules, né en 1755, lieutenant en 1775, capitaine en 1782, major en 1788, et qui quitta le régiment Nassau-Usingen en 1794 pour s'installer à Breda, où il mourut en 1823. Il se

---

<sup>1</sup> *Mendbled van het Genealogisch-Heraldisch Genootschap de Nederlandsche Leeuw*. La Haye, 1911, 238 sq., 1931, 240 sq., 310 et 347 sq.

<sup>2</sup> M. Ch. Knebel, conservateur du Château de la Sarraz, a trouvé dans un récit d'opérations militaires (guerre de 1914-18) mention d'un de La Sarraz, capitaine dans l'armée française. Appartenait-il à la famille originaire de Cossonay ?

maria deux fois. De sa première femme Charlotta-Gehrardina-Frederica Baumhauer ou Boomhouwer, il eut une fille et un fils, James-Albert-Henry, que nous retrouverons tout à l'heure. Sa seconde femme, Johanna-Albertina-Ida de Salis-Soglio-Mayenfels, appartenait à une vieille famille des Grisons, et son père Jean-Baptiste était lieutenant-général, propriétaire d'un régiment et député aux Etats-Généraux. De ce mariage naquit un fils mort à un an.

James-Albert-Henry de La Sarraz, né à Grave en 1787, est cadet d'artillerie en 1802, lieutenant en 1806, capitaine en 1813, major en 1814. Lors des conflits entre la Hollande et la Belgique en 1830, il est colonel. Général de brigade en 1838, il est adjudant du roi Guillaume I<sup>er</sup> en 1840. En 1843 il est mis à la retraite comme lieutenant-général. Sa carrière militaire est achevée, mais il commence aussitôt une carrière politique tout aussi brillante. De 1843 à 1848, il est ministre des affaires étrangères, puis il devient ministre d'Etat. Il mourut en 1877, sans descendance, les deux enfants qu'il avait eus de son premier mariage avec Amelia-Wilhelmina-Elisabeth Stadnitski étant décédés en bas âge, et n'en ayant point eu de sa seconde épouse, Josine-Adélaïde-Antoinette van Rappard, qui lui survécut jusqu'en 1894.

Le général James de La Sarraz joua dans la diplomatie hollandaise un rôle important, et non seulement lors des difficultés nées de la présence aux Pays-Bas de Naundorff, le prétendu Louis XVII. Soit en Europe, soit en Asie, la situation du royaume néerlandais posait alors à son ministre des affaires étrangères de redoutables problèmes ardues à résoudre. Dans une thèse de l'université d'Utrecht, soutenue en 1953 par M<sup>lle</sup> Annette-Jacqueline-Marie Goedemans d'Amsterdam<sup>1</sup>, le nom de James de La Sarraz se lit plus d'une fois. M<sup>lle</sup> Goedemans, qui vint dans nos contrées chercher des traces possibles de la famille du ministre, reproduit dans son ouvrage un fort beau portrait de celui-ci : figure ouverte, où se lit aisément un mélange de distinction, d'intelligence et d'énergie.

Du pasteur stratège au général-diplomate : histoire d'une famille vaudoise devenue néerlandaise, et aussi une page, entre d'autres, des liens qui unissent le Pays de Vaud et la Hollande.

HENRI PERROCHON

---

<sup>1</sup> *Indie in de Branding. Ein diplomatiek Steekspel.*